

LE PROGRAMME DE FORMATION DU 2^e SEMESTRE 2010

Pour vous,
votre conjoint
et vos salariés



Commerçants, Artisans, Prestataires de services et Agriculteurs

LES NOUVEAUTÉS DU SEMESTRE:

- La transmission de l'exploitation agricole
- Comment calculer le montant de sa retraite
- **Quand recevoir devient un plaisir**

Chefs d'entreprises : formez-vous au CGA PROVENCE... et bénéficiez d'un crédit d'impôt formation

▶ **Qui peut en bénéficier ?**

Le crédit d'impôt formation des dirigeants bénéficie aux entrepreneurs, quelle que soit leur fonction : exploitant individuel, gérant... et quelle que soit la forme juridique de leur entreprise : entreprise individuelle, EURL....

▶ **Quelles formations ?**

Les formations éligibles sont celles qui ont un lien avec l'activité professionnelle.

▶ **Quel montant ce crédit d'impôt ?**

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et est égal aux :

Nbre d'heures passées par le chef d'entreprises en formation x le taux horaire du SMIC

Ce crédit est plafonné à 40 heures par année civile et par entreprise y compris pour les sociétés de personnes (EURL, SARL...).

Le crédit est imputé, par le chef d'entreprise, à l'impôt sur les revenus de l'année au cours de laquelle les formations ont été suivies.

Lorsque le montant du crédit d'impôt est supérieur à l'impôt sur les revenus, l'excédent est restitué.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter votre Expert-comptable ou votre Centre de gestion.

Un nouvel avantage pour les Adhérents du CGA PROVENCE

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les Adhérents des Centres de Gestion bénéficient d'un avantage supplémentaire au-delà :

- de la non application de la majoration de 25%* du résultat pour le calcul de l'impôt*
- d'une sécurité fiscale renforcée du fait des examens diligentés sur les liasses fiscales*
- des formations en gestion, informatique, social... proposées à l'ensemble de l'entreprise*
- du dossier de gestion, véritable outil d'analyse de l'activité de l'entreprise*

► c'est le délai réduit d'un an de la prescription fiscale en cas de contrôle !

En effet, lorsque l'Administration fiscale déclenche un contrôle dans une entreprise, celui-ci porte sur l'année en cours, et les 3 dernières années.

Pour un Adhérent du CGA PROVENCE, le contrôle ne pourra porter que sur l'année en cours et les 2 dernières années.

Les 1^{ers} contrôles concernés par cette mesure seront ceux de 2012.

En contrepartie votre Centre de Gestion adresse un compte rendu de mission à l'adhérent et à son SIE.

* Cette majoration est appliquée aux entreprises non adhérentes imposées à l'impôt sur les revenus dans la catégorie des BIC ou BA au régime réel

N'hésitez pas à contacter le CGA PROVENCE pour tout renseignement complémentaire. Tél. : 04 42 29 63 53 - E-mail : cgaprovence@wanadoo.fr


FORMATION : MODE D'EMPLOI

► Vous désirez vous inscrire :

Remplissez le bulletin d'inscription détachable en indiquant clairement votre N° d'Adhérent, vos coordonnées, etc. Si le participant n'est pas l'Adhérent préciser son nom et prénom.

Retourner le bulletin accompagné du ou des chèques correspondants aux formations choisies. **ATTENTION** : Envoyer un chèque par séance de formation pour que l'inscription soit validée.

Les chèques de caution vous seront restitués après la formation. En cas d'absence non justifiée dans les 4 jours qui précèdent la formation, le chèque sera encaissé.

 Les formations signalées par une pièce de monnaie sont payantes : frais de location de matériel, de salle, etc. Tout chèque encaissé donnera lieu à une facture qui vous sera adressée après la formation.

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire, vous risquez de ne pas trouver de place !

► Vous êtes inscrits :

Un fois inscrit, vous recevrez une confirmation d'inscription dans la semaine qui précède la formation.

Pour les formations informatiques, ne surévaluez pas votre niveau, ceci dans un souci d'efficacité pour vous-même et pour l'ensemble du groupe.

En cas d'annulation d'une session par manque de participants, nous vous prévenons au moins une semaine avant la date prévue.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter M^{me} D. ROYO par E-mail :

**dominique.royo@cgaprovence.fr
et par téléphone au 04 42 29 63 53.**





LE PROGRAMME DE FORMATION DU 2^e SEMESTRE 2010



Pour vous,
votre conjoint
et vos salariés

INDEX

INFORMATIQUE

- *Créer votre site internet en 3 séances*  *Lundi 20, mardi 21 et jeudi 30 septembre* p. 7
- *L'informatique et Internet pour les débutants* 
..... *Stage de 3 jours : mardi 16 et jeudi 25 novembre, jeudi 2 décembre* p. 23

FISCAL SOCIAL GESTION

- *Le bail commercial* *Lundi 4 octobre* p. 9
- *La protection sociale de l'entrepreneur* *Lundi 11 octobre* p. 11
- *Permanence du RSI* *Mardi 12 octobre* p. 13
- *Comment reconnaître les faux billets ?* *Lundi 18 octobre* p. 15
- *Comment calculer le montant de sa retraite*  *Lundi 25 octobre* p. 17
- *La transmission de l'exploitation agricole*  *Lundi 22 novembre* p. 21

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

- *Comment apprivoiser votre stress*  *Lundi 8 novembre* p. 19
- *Quand recevoir devient un plaisir*   *Lundi 29 novembre* p. 25



- **Niveau requis**
Connaître Word et Excel
- **Dates**
*Stage de 3 jours
Lundi 20, mardi 21,
jeudi 30 septembre 2010*
- **Lieu**
CGA Provence
- **Horaire**
9 h – 17 h
- **Participation** 
*Participation 100 €
soit 33 € par jour*
- **Intervenant**
Formation
- **Disponibilité**
Nombre de places limité à 10 personnes



Créer votre site internet en 3 séances

OBJECTIFS Vous aborderez tous les aspects de la création d'un site, de la réalisation de la structure jusqu'au référencement dans les moteurs de recherche.

PROGRAMME

Structure du site.

Organiser le contenu, les images les textes.

La mise en ligne.

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail* :

*Créer votre site internet
en 3 séances*

Stage de 3 jours : Lundi 20, mardi 21,
jeudi 30 septembre 2010

9 h – 17 h

Joindre impérativement
un chèque de participation financière
de 100 € par personne à votre inscription

* Pour vous adresser la confirmation d'inscription



- **Niveau requis**

Aucun

- **Date**

Lundi 4 octobre 2010

- **Lieu**

CGA Provence

- **Horaire**

9 h – 12 h 30

- **Participation**

*Chèque de caution
de 30 €*

- **Intervenant**

*M^e N. DRUJON
Avocat*

- **Disponibilité**

Nombre de places limité à 10 personnes



Le bail commercial

OBJECTIFS *Appréhender les aspects juridiques essentiels du bail commercial.*

PROGRAMME

Les clauses sensibles du bail commercial.

Le loyer (indexation, révision, loyer du bail renouvelé, difficultés de paiement).

La transmission du bail et la sous-location.

La résiliation du bail.

Le renouvellement du bail.

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail* :

Le bail commercial

Lundi 4 octobre 2010

9 h – 12 h 30

Joindre impérativement
un chèque de caution
de 30 € à votre inscription

* Pour vous adresser la confirmation d'inscription



- **Niveau requis**

Aucun

- **Date**

Lundi 11 octobre 2010

- **Lieu**

CGA Provence

- **Horaire**

9 h – 12 h

- **Participation**

*Chèque de caution
de 30 €*

- **Intervenant**

*M. Thierry PINARD
Consultant en
Prévoyance et Retraite*

- **Disponibilité**

Nombre de places limité à 12 personnes



La protection sociale de l'entrepreneur

OBJECTIFS *Optimiser la prévoyance et comprendre la constitution de la retraite de l'entrepreneur.*

PROGRAMME

La prévoyance : ses principes, délais et seuil.

La retraite : régime de base et complémentaire comment valider 4 trimestres.

Garanties complémentaires : chômage, assurance homme clef, garanties pour le conjoint.

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail* :

La protection sociale de l'entrepreneur

Lundi 11 octobre 2010

9 h – 12 h

Joindre impérativement un chèque de caution de 30 € à votre inscription

* Pour vous adresser la confirmation d'inscription



- **Niveau requis**

Aucun

- **Date**

Mardi 12 octobre 2010

- **Lieu**

CGA Provence

- **Horaire**

9 h – 12 h

- **Participation**

*Chèque de caution
de 30 €*

- **Intervenant**

Déléguée RSI

- **Disponibilité**

Nombre de places limité à 12 personnes



Permanence du RSI

OBJECTIFS *Échanger avec le délégué RSI sur votre dossier.*

PROGRAMME

Si vous rencontrez des difficultés avec le RSI, vous pourrez rencontrer son délégué régional qui a accès à votre dossier.

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail* :

Permanence du RSI

Mardi 12 octobre 2010

9 h – 12 h

Joindre impérativement
un chèque de caution
de 30 € à votre inscription

** Pour vous adresser la confirmation d'inscription*



- **Niveau requis**

Aucun

- **Date**

Lundi 18 octobre 2010

- **Lieu**

CGA Provence

- **Horaire**

9 h – 11 h

- **Participation**

*Chèque de caution
de 30 €*

- **Intervenant**

La Banque de France

- **Disponibilité**

Nombre de places limité à 15 personnes



Comment reconnaître les faux billets ?

OBJECTIFS *Informier et former à l'authentification de la monnaie.
Renforcer la lutte contre la contrefaçon.*

PROGRAMME

De par votre activité, vous êtes une des cibles privilégiées des faussaires.

La Banque de France vous présente une méthode simple rapide et efficace pour reconnaître la fausse monnaie.

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail* :

Comment reconnaître les faux billets ?

Lundi 18 octobre 2010

9 h – 11 h

Joindre impérativement un chèque de caution de 30 € à votre inscription

* Pour vous adresser la confirmation d'inscription



- **Niveau requis**

Aucun

- **Date**

Lundi 25 octobre 2010

- **Lieu**

CGA Provence

- **Horaire**

9 h – 17 h

- **Participation**

*Chèque de caution
de 30 €*

- **Intervenant**

*M. Thierry PINARD
Consultant en
Prévoyance et Retraite*

- **Disponibilité**

Nombre de places limité à 12 personnes



Comment calculer le montant de sa retraite

OBJECTIFS *Savoir calculer sa retraite
et comprendre les leviers d'optimisation.*

PROGRAMME

*La retraite de base
(le taux de pension, le nombre de trimestres...).*

*La retraite complémentaire
(valeur du point, rentabilité...).*

La reversion.

Le cumul emploi retraite.

Le rachat de trimestre...

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail* :

*Comment calculer le montant
de sa retraite*

Lundi 25 octobre 2010

9 h – 17 h

Joindre impérativement
un chèque de caution
de 30 € à votre inscription

* Pour vous adresser la confirmation d'inscription

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



- **Niveau requis**
Aucun
- **date**
Lundi 8 novembre 2010
- **Lieu**
CGA Provence
- **Horaire**
9 h – 17 h
- **Participation** 
50 € par personne
- **Intervenant**
M. BRUNELLE
Sophrologue
- **Disponibilité**
Nombre de places limité à 12 personnes

Le Mansard B – 4, place Romée de Villeneuve – 13097 Aix-en-Provence Cedex 2
Tél. 04 42 29 63 53 – Fax 04 42 64 01 20 – E-mail : cgaprovence@wanadoo.fr



Comment apprivoiser votre stress

OBJECTIFS *Comprendre les mécanismes du stress et expérimenter une pratique simple et applicable à tout moment pour mieux gérer et concilier performance et mieux-être.*

PROGRAMME

Comprendre les mécanismes du stress.

*Découvrir quelques fondamentaux
de la communication pour éviter certains
facteurs stressants.*

*S'initier à la sophrologie : respirer pour lâcher prise,
se projeter positivement dans l'avenir.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail* :

Comment apprivoiser votre stress

Lundi 8 novembre 2010

9 h – 17 h

Joindre impérativement
un chèque de participation financière
de 50 € par personne à votre inscription

** Pour vous adresser la confirmation d'inscription*



- **Niveau requis**

Aucun

- **Date**

Lundi 22 novembre 2010

- **Lieu**

CGA Provence

- **Horaire**

14 h – 17 h

- **Participation**

*Chèque de caution
de 30 €*

- **Intervenant**

*M^{me} FERRARINI
FDSEA 13*

- **Disponibilité**

Nombre de places limité à 12 personnes



La transmission de l'exploitation agricole

OBJECTIFS *La transmission de l'exploitation agricole.*

PROGRAMME

Le transfert des éléments de l'exploitation.

*Le transfert du point de vue juridique
et les conséquences financières.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail* :

*La transmission
de l'exploitation agricole*

Lundi 22 novembre 2010

14 h – 17 h

Joindre impérativement
un chèque de caution
de 30 € à votre inscription

* Pour vous adresser la confirmation d'inscription



- **Niveau requis**

Aucun

- **Dates**

*Stage de 3 jours :
Mardi 16, jeudi 25 novembre
et jeudi 2 décembre 2010*

- **Lieu**

CGA Provence

- **Horaire**

9 h – 17 h

- **Participation**

*Participation 100 €
soit 33 € par jour*



- **Intervenant**

Formation

- **Disponibilité**

Nombre de places limité à 10 personnes



L'informatique et Internet pour les débutants

OBJECTIFS *Découvrir l'environnement informatique, le matériel,
les logiciels.*

PROGRAMME

*Présentation d'un ordinateur
et de son système d'exploitation.*

*Découverte du traitement de texte Word,
du tableur Excel, de Windows et d'Internet.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail* :

*L'informatique et Internet
pour les débutants*

Stage de 3 jours : Mardi 16, jeudi
25 novembre et jeudi 2 décembre 2010

9 h – 17 h

Joindre impérativement
un chèque de participation financière
de 100 € par personne à votre inscription

** Pour vous adresser la confirmation d'inscription*

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



- **Niveau requis**

Aucun

- **date**

Lundi 29 novembre 2010

- **Lieu**

CGA Provence

- **Horaire**

9 h – 17 h

- **Participation**

50 € par personne



- **Intervenant**

*M. E. BURTON
Organisatrice
d'évènements*

- **Disponibilité**

Nombre de places limité à 12 personnes

Le Mansard B – 4, place Romée de Villeneuve – 13097 Aix-en-Provence Cedex 2
Tél. 04 42 29 63 53 – Fax 04 42 64 01 20 – E-mail : cgaprovence@wanadoo.fr



Quand recevoir devient un plaisir

OBJECTIFS *Organiser et s'organiser pour recevoir sans stress.
Comment réussir une jolie table pour les fêtes.*

PROGRAMME

L'Art et la manière de bien recevoir.

*Découvrir avec passion toutes les règles
du savoir-vivre autour de la table.*

*Vous aider à organiser vos dîners
afin de les rendre inoubliables et conviviaux.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° adhérent :

Nom de l'entreprise :

Nombre de participants :

Nom des participants :

Téléphone :

E-mail * :

Quand recevoir devient un plaisir

Lundi 29 novembre 2010

9 h – 17 h

Joindre impérativement
un chèque de participation financière
de 50 € par personne à votre inscription

** Pour vous adresser la confirmation d'inscription*



CALENDRIER DES FORMATIONS 2^e SEMESTRE 2010

Créer votre site internet en 3 séances	Lundi 20, mardi 21 et jeudi 30 septembre 2010
Le bail commercial	Lundi 4 octobre 2010
La protection sociale de l'entrepreneur	Lundi matin 11 octobre 2010
Permanence du RSI	Mardi 12 octobre 2010
Comment reconnaître les faux billets ?	Lundi 18 octobre 2010
Comment calculer le montant de sa retraite	Lundi 25 octobre 2010
Comment apprivoiser votre stress	Lundi 8 novembre 2010
La transmission de l'exploitation agricole	Lundi 22 novembre 2010
L'informatique et Internet pour les débutants	Mardi 16 et jeudi 25 novembre, jeudi 2 décembre 2010
Quand recevoir devient un plaisir	Lundi 29 novembre 2010



Le Mansard B - 4, place Romée de Villeneuve – 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2
Tél. 04 42 29 63 53 - Fax 04 42 64 01 20
E-mail : cgaprovence@wanadoo.fr – Site Internet : cgaprovence.fr